



PROTOCOLE DE PROSPECTION DE LA PRESENCE DU CASTOR D'EUROPE (*Castor fiber*)

Direction de la recherche et de l'expertise
Unité Prédateurs et animaux déprédateurs – Yoann Bressan
Station de la Dombes – Montfort – 01330 Birieux
Tél. : 04 74 98 31 98 – Port. : 06 78 42 87 15
yoann.bressan@oncfs.gouv.fr

Note relative au protocole de prospection de la présence du castor d'Europe (*Castor fiber*) ainsi que de la restitution des données

Objectif

Ce protocole consiste à cartographier l'aire de répartition du castor et son évolution. Lors des prospections, les observateurs relèvent également les données de présence de la loutre.

Il s'agit de prospection des bassins hydrographiques potentiellement **favorables au castor**, répartis pour l'essentiel dans les milieux de plaine et collinéens.

L'observateur relève, à la faveur de déplacements spécifiques, les indices de présence et les consigne sur un tableau de relevés et des fonds de cartes IGN au 1/25 000^e.

Les relevés peuvent être effectués tout au long de l'année mais la période la plus favorable se situe **entre décembre et mai**.

Les prospections visent en priorité les **fronts de recolonisation**. Elles sont réalisées généralement **de l'aval vers l'amont**, c'est-à-dire des milieux les plus favorables vers les plus défavorables.

Les fiches de prospections, accompagnées de cartes sur fond IGN au 1/25 000^e sont à transmettre à la cellule technique de la DR/DIR au fur et à mesure et au plus tard le 31 mars de l'année suivante.

Les indices de présence et leur signification

Chaque indice a une signification biologique (alimentation, établissement du gîte...) et/ou éthologique (marquage du territoire...). De ce fait, pris séparément, ils n'ont pas la même signification à l'égard de la présence de l'espèce et permettent une gradation quant à la probabilité de présence permanente sur un territoire. À chaque indice est donc associée une **probabilité de présence permanente** de l'espèce (tableau 1).

L'appréciation doit évidemment être modulée en fonction de la **fréquence de rencontre** des indices sur un même site. Par exemple, des associations d'indices de présence probable qui se renouvellent plusieurs fois sur moins de 2 km de cours d'eau (taille moyenne d'un territoire d'une famille de castors) permettent de statuer sur une présence certaine, d'autant plus qu'ils auront été relevés à plusieurs reprises dans le temps. À l'inverse, un indice de présence possible ou probable isolé d'au moins 1 km en amont et en aval de tout autre indice ne peut pas entraîner un classement du tronçon en présence de l'espèce, il restera en absence. Ce tronçon fera l'objet d'une attention particulière pour détecter toute évolution.

Les règles générales ainsi définies, l'appréciation sur la probabilité de présence du castor est de la responsabilité de l'ITD.

Tableau 1 : Correspondance entre la nature de l'indice et sa probabilité de présence de l'espèce

Nature des indices de présence du castor d'Europe				
N° code	Nature de l'indice	Probabilité de présence		
1	Gîte occupé et/ou entretenu (actif)			Certaine
2	Barrage entretenu (actif)			Certaine
3	Dépôt de castoréum			Certaine
4	Garde-manger			Certaine
5	Gîte non entretenu		Probable	
6	Barrage non entretenu		Probable	
7	Bois coupé sur pied ⁽¹⁾		Probable	
8	Écorçage (pied, racine ou bois coupé) ⁽¹⁾		Probable	
9	Réfectoire ⁽¹⁾		Probable	
10	Accès de berge, coulée		Probable	
11	Griffade ou empreinte		Probable	
12	Bois coupé flottant ⁽¹⁾	Possible		
13	Cadavre	Possible ⁽²⁾	Probable ⁽²⁾	
14	Observation visuelle par un tiers	Possible ⁽³⁾	Probable ⁽³⁾	Certaine ⁽³⁾
15	Observation visuelle par un correspondant	Possible ⁽³⁾	Probable ⁽³⁾	Certaine ⁽³⁾
16	Autre indice (crotte, carnet de piégeage...)	À déterminer au cas par cas		
<p>(1) seuls les indices récents sont relevés, c'est-à-dire ceux renseignant la présence de l'année en cours (2) à l'appréciation de l'ITD, selon le contexte local (ex. : point de collision routière récurrent vs noyade) (3) selon la qualité de l'observation, l'auteur et la vérification ou non de l'information par l'ITD</p>				

Remarque : la photo 1 illustre la notion d'indice de présence « récent ». Il s'agit du même arbre, à un an d'intervalle. Cet indice était « frais » en 2014 et ne l'est plus en 2015. Son relevé doit être fait en 2014, mais pas en 2015.



Novembre 2014



Octobre 2015

Photo 1 : Coupe d'un arbre par le castor à l'Écopôle du Forez (42) photographiée à un an d'intervalle

La restitution des données

Attention : les indices de présence relevés en-dehors des prospections castor ne doivent pas être pris en compte dans le cadre de ce protocole.

En effet, contrairement aux données récoltées dans le cadre du présent protocole, ces données opportunistes ne permettent pas de renseigner l'absence de l'espèce mais seulement sa présence, ni de mesurer l'effort de prospection.

Ces données opportunistes sont saisies dans BD Biodiv. Elles seront utilisées pour alimenter les cartes de répartition de ces espèces et l'évaluation de leur état de conservation (extraction réalisée par le coordinateur national du réseau).

En revanche, les données issues de ce protocole ne doivent **en aucun cas** être saisies dans BD Biodiv pour éviter tout doublon de données.

La présentation cartographique est faite sous deux formes :

- localisation des indices de présence,
- présence du castor sur le réseau hydrographique.

Pour les indices de présence, ils seront localisés sur la carte IGN au 1/25 000^e et détaillés dans le tableau récapitulatif fourni en annexe.

Selon le secteur concerné (ex. : zone de présence certaine connue) et/ou la densité d'indices de présence de même type (ex. : grand nombre de traces de consommation), il n'est pas possible de relever chaque indice individuellement. Il faut alors mettre l'accent sur les indices permettant d'expliquer le degré de probabilité de présence du tronçon.

Pour la répartition sur le réseau hydrographique, il sera mentionné sur la carte IGN au 1/25 000^e le statut du cours d'eau en utilisant le code couleurs suivant :

- **rouge** : présence **certaine**,
- **orange** : présence **probable**,
- **jaune** : présence **possible**,
- **bleu** : **absence vérifiée** (prospection réalisée, aucun indice de présence trouvé),
- absence de couleur : non prospecté.

Attention : lorsqu'un cours d'eau est limitrophe entre deux départements, il convient que les ITD concernés harmonisent leurs données et appréciations.

L'ensemble des données de répartition issues des prospections est envoyé à l'animateur régional du réseau castor au sein de la cellule technique de la DR/DIR **au fur et à mesure de la réalisation des prospections** et au plus tard le 31 mars de l'année suivante.

La DR/DIR transmet ensuite les données (ponctuelles et linéaires) de sa région au coordinateur national du réseau au fur et à mesure et **au plus tard le 30 avril de l'année suivante**. Ce dernier les intègre à la base de données cartographiques nationale.

Ces données vont ensuite alimenter la carte CARMEN de l'ONCFS qui est mise à jour à minima annuellement **au plus tard en juillet de l'année suivante**.

Ponctuellement, il peut être nécessaire de réaliser une mise à jour de la carte CARMEN en plus de la mise à jour annuelle. Dans ce cas, l'ITD fait la demande soit auprès de la DR/DIR qui transmet au coordinateur national, soit directement auprès du coordinateur national, en informant la DR/DIR de cette demande.

Que faire des indices de présence de la loutre d'Europe (*Lutra lutra*) ?

Le réseau castor n'a pas vocation à suivre l'aire de répartition de la loutre d'Europe. Les correspondants peuvent cependant trouver des indices de présence de cette espèce lors des prospections castor. Ils peuvent alors être relevés et transmis en même temps que les données castor. Ils implémenteront une base de données qui sera utilisée au niveau national dans le cadre de la participation de l'ONCFS au PNA loutre, animé par la SFPEM.

Il s'agit donc uniquement de données ponctuelles de présence (pas de traduction en linéaire de présence, pas de relevé de l'absence).

Tableau 2 : Indices de présence de la loutre d'Europe :

N° code	Nature de l'indice
17	Épreinte
18	Capture
19	Empreinte
20	Cadavre
21	Observation visuelle par un tiers
22	Observation visuelle par un observateur « spécialiste »
23	Autres indices (à préciser)

Attention : Contrairement aux données de présence du castor récoltées dans le cadre de ce protocole, les données de présence de la loutre sont à saisir dans BD Biodiv. Il en va de même pour d'éventuelles autres données de présence d'autres mammifères semi-aquatiques.

PROSPECTION DE LA PRESENCE DU CASTOR D'EUROPE (*Castor fiber*)

Relevé de l'année : _____ Département : _____

ITD : _____ Observateur (si différent de l'ITD) : _____

Tronçon prospecté (joindre la carte au 1/25 000^e) :

Date	Commune(s)	Nom du cours d'eau	Numéro(s) sur la carte	Probabilité(s) de présence du castor ⁽¹⁾

Indices de présences du castor relevés sur ce tronçon :

Nature de l'indice (n° code) ⁽²⁾	Numéro sur la carte	Nature de l'indice (n° code) ⁽²⁾	Numéro sur la carte	Nature de l'indice (n° code) ⁽²⁾	Numéro sur la carte

Indices de présences de la loutre relevés sur ce tronçon :

Nature de l'indice (n° code) ⁽³⁾	Numéro sur la carte	Nature de l'indice (n° code) ⁽³⁾	Numéro sur la carte	Nature de l'indice (n° code) ⁽³⁾	Numéro sur la carte

Notice d'utilisation :

Consigner les relevés dans le tableau ci-dessus et les localiser par un numéro **sur un fond de carte IGN au 1/25 000^e**.

Les codes à indiquer dans les colonnes correspondantes sont les suivants :

(1) <u>Probabilité de présence</u> :		10	Accès de berge et/ou coulée
Certaine	Présence certaine (en rouge)	11	Griffade ou empreinte
Probable	Présence probable (en orange)	Présence possible :	
Possible	Présence possible (en jaune)	12	Bois coupé flottant
Absence	Absence vérifiée (en bleu)	Présence possible/probable/certaine selon contexte :	
(2) <u>Nature des indices de présence « Castor »</u> :		13	Cadavre
Présence certaine :		14	Observation visuelle par un tiers
1	Gîte occupé et/ou entretenu	15	Observation par un ITD
2	Barrage entretenu Bois coupé sur pied	16	Autre indice (crotte, carnet de piégeage...)
3	Dépôt de castoréum	(3) <u>Nature des indices de présence « Loutre »</u> :	
4	Garde-manger	17	Épreinte
Présence probable :		18	Capture
5	Gîte non entretenu	19	Empreinte
6	Barrage non entretenu	20	Cadavre
7	Bois coupé sur pied	21	Observation visuelle par un tiers
8	Écorçage sur pied, racine ou bois coupé	22	Observation visuelle par un spécialiste
9	Réfectoire	23	Autre indice (à préciser)

Traitement des données :

L'ITD transmet le tableau rempli et les cartes associées à l'animateur régional de la cellule technique de la DR/DIR après réalisation de la prospection et au plus tard le 31 mars. Après collecte des données régionales, la DR/DIR les envoie avant le 30 juin au coordinateur national du réseau à la DRE pour agrégation sous SIG.